

Retranscriptions et interviews EUROTEMIS 2012

Réalisé par

Lucie Bachelot
Pauline Armand
Sarah Mellouet
Marianne Klopocki
Natacha Tullis
Julie Changivy
Emilie Cazenave
Dounia Bourrié

Table ronde 1 : Quel rôle pour le Parlement européen dans la gouvernance de l'Eurozone ?

Enrique BARON CRESPO, Ancien Président du Parlement européen.

Françoise CASTEX, Députée européenne

Olivier COSTA, Chercheur au CNRS, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux

Rainer STEENBLOCK, ancien Député du Bundestag allemand, membre de la Commission affaires européennes

Francisco GOMEZ MARTOS, Chef de l'unité Coopération institutionnelle, Direction pour les relations avec les Parlements nationaux, Parlement européen.



La première table ronde d'Eurotémis 2012 portait sur le rôle que le Parlement européen doit ou devrait jouer dans la gouvernance de l'Eurozone, la problématique principale étant la démocratisation des décisions de gouvernance économique dans le cadre d'une monnaie unique partagée par dix-sept Etats membres. Il s'agissait aussi d'aborder la question de l'articulation entre une zone euro qui sera sans doute de plus en plus intégrée, au sein de l'Union européenne, notamment d'un point de vue institutionnel. Les différents participants se sont positionnés sur ces questions.

Tous les panelistes se sont accordés à dire que le Parlement européen a été renforcé au cours des dernières années, notamment dans la procédure législative face au Conseil de l'Union européenne. Dans le même temps, on a non seulement observé une diminution de la participation aux élections législatives européennes (de 79% à 43% participation entre 1979 et 2009), qui traduit un désintérêt des citoyens européens d'une part ; et d'autre part, un renforcement de la méthode intergouvernementale, avec un Conseil européen fort, d'autant plus dans à la gestion de la crise. M. Gomez Martos et M. Steenblock le constatent : même si le Parlement européen a vu ses pouvoirs croître, en particulier depuis le Traité de Lisbonne, c'est un parlement qui n'exerce pas de contrôle démocratique sur un gouvernement alors que les parlements nationaux le font sur leur gouvernement. Il y a peu de liens politiques entre le Parlement européen et la Commission, et aucun contrôle démocratique de nature européenne sur le Conseil européen. Cela dit, comme le précise M. Gomez Martos, les liens de type « gouvernemental » entre le Parlement européen et la Commission devraient devenir de plus en plus étroits : depuis 2009, le Président de la Commission doit nécessairement être de la

même couleur que la majorité politique au Parlement européen. De plus, M. Gomez Martos précise que le Parlement européen a récemment voté une résolution, proposant que pour les élections de 2014 chaque groupe présente un candidat à la présidence de la Commission. Le citoyen, en 2014, doit avoir le sentiment qu'il contribue à renforcer l'intégration européenne. Si son groupe devient majoritaire, son candidat sera élu Président de la Commission. On devrait donc aller vers une gouvernementalisation de la Commission.

De plus, le Parlement européen reste pieds et poings liés en matière économique, principalement du fait ses faibles pouvoirs en matière budgétaire. Alors qu'au départ le Parlement européen disposait de pouvoirs budgétaires relativement développés par rapport à ses pouvoirs législatifs, il se retrouve aujourd'hui avec un pouvoir législatif considérable grâce à l'extension du champ d'application de la co-décision, mais sans aucune maîtrise des recettes de son budget qui reste nain. L'ensemble des participants s'accordent à dire que la taille du budget actuel et la non-maîtrise des recettes par le Parlement européen, sont clairement un obstacle à un contrôle parlementaire et démocratique sur la gouvernance de la zone euro. Le Parlement européen ne peut pas jouer son rôle dans les questions macroéconomiques sans un budget à la hauteur des enjeux.

La gestion de la crise en témoigne, la gouvernance de la zone euro échappe largement au contrôle du Parlement et donc à un contrôle démocratique des décisions. Comme l'a souligné l'eurodéputée Mme Castex, la gestion de la crise a été au départ purement intergouvernementale avec une multiplication des « *Conseils européens de la dernière chance* », alors même que le Parlement européen a créé une commission parlementaire spéciale qui a fait des propositions tout à fait intéressantes, selon M. Gomez Martos, comme les eurobonds ou l'augmentation des fonds de la Banque européenne d'investissement (BEI)... idées qui ont finalement émergé dans les débats au Conseil. M. Gomez Martos et M. Baron Crespo remarquent par ailleurs que le Parlement européen souffre d'un manque de relais dans les médias, nationaux notamment. Malgré ces idées au Parlement européen, le TSCG demeure un accord intergouvernemental et le Parlement européen n'est même pas mentionné dans le Pacte sur la croissance et la stabilité.

Mais Mme Castex y voit du positif : avec le TSCG et le MES, un grand pas en avant, vers le fédéralisme a été fait, la question du

M. Gomez Martos : « *C'est une déparlementarisation accrue de la vie européenne* ».

budget européen ne pourra pas être évitée.

Monsieur Costa ajoute qu'il apparaît d'autant plus nécessaire de renforcer le contrôle du Parlement européen sur les décisions économiques de la zone euro quand on voit un Conseil européen qui se prononce à l'unanimité de 27, bientôt 28 membres. Cela donne lieu à des consensus tièdes qui ne permettent pas, en réalité, une gestion efficace de la zone euro.

M. Costa : *Avec cela, on n'arrive qu'à des consensus mous. Il faut que ce soit une chambre élue qui décide du niveau de déficit admissible, de la manière dont on utilise le budget. Du point de vue de la participation, il faut le sentiment chez les citoyens d'une meilleure prise en compte de leurs attentes. Il faut aussi davantage de garanties à Bruxelles : personne n'arrive à contrôler la Commission dans la régulation de la zone euro. Il faut un rôle plus fort du Parlement européen dans le contrôle des mécanismes de régulation de la zone euro.*

Une fois ce constat effectué, que faut-il faire pour garantir un contrôle démocratique dans la gouvernance de la zone euro ? Certaines voix se sont fait entendre, proposant de former un parlement distinct pour la zone euro. M. Baron Crespo se prononce contre une telle idée : il n'est pas favorable à des institutions propres à l'Eurozone, dans un système de poupées russes avec les institutions de l'Union. Il ne faut pas passer, selon lui, par la voie des traités qui est trop longue, trop complexe et intergouvernementale. L'outil des coopérations renforcées lui semble approprié et il imagine un organe mixte de représentation entre le Parlement européen et les parlements nationaux pour contrôler les décisions économiques de la zone euro, sans pour autant remettre en cause le principe de subsidiarité. Mais laisse-t-on des parlementaires européens, issus d'États membres non membres de la zone euro participer à un tel organe ?

M. Baron Crespo : *« Est-ce qu'il faut créer, à l'image d'une matriochka, tout un système institutionnel pour l'Eurozone ? Je ne suis pas partisan de fermer la porte : si on travaille dans le sens des coopérations renforcées, c'est beaucoup mieux que de créer des traités sans fin. Il faut donner aux gens qui ne sont pas dans l'Eurozone la possibilité de rentrer. En même temps, il faut gérer l'Eurozone et défendre l'Euro tel qu'il est. »*



Mme Castex explore une autre piste : selon elle, il faut renforcer la logique de bicamérisme avec le Conseil de l'Union où les intérêts des Etats membres sont représentés et le Parlement européen où l'intérêt général européen est représenté. Mais cela à une condition : il faut ouvrir la boîte noire qu'est le Conseil, plus de transparence (les réunions du Conseil ne sont pas ouvertes au public aujourd'hui), surtout pour des Etats comme la France. En France, le contrôle démocratique sur ce qui se passe au Conseil est nul. Le gouvernement s'y rend sans mandat et en revient sans rendre de comptes devant le parlement national.

Cela nous amène à la question des différences de pouvoirs entre les parlements nationaux des Etats membres : M. Steenblock explique que les élus du Bundestag allemand ont mis en place tout un système de surveillance de l'activité des institutions européennes, qui leur permet ensuite de contrôler l'activité du gouvernement allemand à Bruxelles. C'est donc une des pistes à suivre pour rendre la gouvernance de la zone euro plus démocratique, que ce soit à travers le Parlement européen ou les parlements nationaux.

En parallèle de cela, M. Steenblock précise qu'il faut avant tout remettre au centre le principe de subsidiarité : expliquer aux citoyens pourquoi Bruxelles s'occupe des questions économiques plutôt que les gouvernements de manière unilatérale... parce que c'est le niveau d'efficacité maximale pour de telles politiques. Mme Castex émet un bémol : en France, le principe de subsidiarité n'est pas compris, il faut parler de répartition des compétences, et le faire clairement.

Table ronde n°2 : Quelle implication des parlements nationaux dans la gouvernance de la zone euro ?



Enrique BARON CRESPO, Ancien Président du Parlement européen

Christophe CARESCHE, Député, Secrétaire de la Commission des affaires européennes

Rainer STEENBLOCK, ancien Député du Bundestag allemand, membre de la Commission des affaires européennes

Francisco GOMEZ MARTOS, Chef de l'unité Coopération institutionnelle, Direction pour les relations avec les Parlements nationaux, Parlement européen.

L'objet de cette deuxième table ronde était de se poser la question du rôle que peuvent jouer les parlements nationaux dans la gouvernance de la zone euro, à l'heure même où le niveau national perd de plus en plus la compétence budgétaire et où les contrôles européens sont de plus en plus forts. Les parlements nationaux peuvent-ils être garants de la démocratie dans ces conditions ? Si oui, selon quelles modalités ? Les participants se sont exprimés sur ces questions.

M. Caresche, qui a introduit le sujet de la table ronde, fait le constat de l'impact de la crise européenne de la dette, et de son traitement en urgence, sur les parlements nationaux : 1) nous avons assisté à une accentuation du fonctionnement intergouvernemental de l'Union européenne avec un Conseil européen renforcé (institution à part entière de l'Union depuis le Traité de Lisbonne ayant un Président permanent élu) et le TSCG qui est un accord intergouvernemental. Dans ce fonctionnement

intergouvernemental, les parlements nationaux sont plus ou moins laissés de côté selon le degré de contrôle qu'ils exercent sur leur exécutif en ce qui concerne les affaires européennes. 2) Les mécanismes de surveillance et de sanction, incluant un possible veto de la Commission européenne sur les budgets nationaux, viennent empiéter sur les compétences des parlements qui ne savent plus bien quel est leur rôle dans cette « obsession » du respect des règles budgétaires (projets du « two pack » et « six pack »).

Selon M. Garesche, ces changements ne doivent pas être conçus comme complètement négatifs : le contrôle des budgets nationaux permet bien une mutualisation des politiques économiques de la zone euro. Ce qui compte, c'est que les parlements nationaux puissent s'exprimer sur les décisions européennes concernant la zone euro et ne subissent pas passivement la surveillance.

M. Garesche ainsi que M. Gomez Martos remarquent néanmoins que les parlements nationaux ont les moyens d'être impliqués activement dans la gouvernance de la zone euro. Tout d'abord, depuis Lisbonne, l'article 12 du TFUE indique que les « parlements nationaux contribuent au bon fonctionnement de l'UE ». Les parlements nationaux disposent de trois prérogatives :

- Ils sont systématiquement informés de toutes les décisions communautaires.
- Ils veillent au respect du principe de subsidiarité. Sur chaque texte, ils donnent un avis positif ou négatif sur le respect du principe de subsidiarité. Si la majorité des parlements nationaux considère que le principe n'est pas respecté, la Commission peut être mise en échec.
- Ils peuvent contribuer à l'élaboration des dispositions européennes par leurs contributions, des rapports notamment, communiqués au Parlement européen ou à la Commission.

Selon M. Gomez Martos, la coopération interparlementaire fonctionne très bien. D'autre part, comme le souligne M. Garesche, l'article 13 du nouveau traité (TSCG) ouvre une voie pour la coopération interparlementaire : « le Parlement européen et les parlements nationaux des parties contractantes définissent ensemble l'organisation et la promotion d'une conférence réunissant les représentants des commissions concernées du Parlement européen et les représentants des commissions concernées des parlements nationaux afin de débattre des politiques budgétaires et d'autres questions régies par le présent traité ». Les parlements nationaux devraient exploiter cette piste pour garder leur capacité d'expression ; piste qui constitue d'ailleurs une alternative à l'idée d'un nouveau parlement pour la zone euro, idée que MM. Garesche et Baron Crespo rejettent.

Par ailleurs, tous les participants s'accordent à dire que les relations entre les parlements nationaux et les institutions européennes doivent aller au-delà de la surveillance et des sanctions, notamment vis-à-vis du citoyen. Il est nécessaire que les parlements nationaux puissent aussi collaborer dans l'élaboration des budgets nationaux (travailler de manière simultanée, ce qui a d'ailleurs donné lieu au Semestre européen, définition d'orientations...), qu'ils puissent mutualiser les aspects économiques. Et encore une fois, la question de la faiblesse du budget européen est soulevée.

M. Steenblock précise à ce propos que les rapports entre les parlements nationaux et le Parlement européen ne doivent pas être conçus comme concurrentiels. Ce sont des légitimités additionnées, qui doivent aussi permettre d'avoir un contrôle plus intense sur le Conseil de l'Union. Sur la question de la collaboration entre parlements, Mme Castex, lors de l'ouverture des questions à la salle, a pris la parole pour préciser que cette coopération ne doit pas aboutir à la mise sous tutelle du Parlement européen. Il y a

bien un déficit démocratique au niveau européen, et celui-ci ne peut pas se résoudre uniquement par la participation des parlements nationaux. Elle prend à ce titre comme exemple la surveillance du Bundestag allemand sur les activités bruxelloises (exemple aussi levé par M. Caresche) : la surveillance ne doit pas se transformer en un moyen de pression sur les décisions européennes.

Cela pose aussi la question, qui avait déjà été soulevée lors de la première table ronde, des différences de pouvoirs et moyens des différents parlements nationaux, aussi bien quant aux exécutifs que quant au suivi de l'activité des institutions européennes. Le Bundestag dispose de moyens et de pouvoirs de contraintes sur son exécutif bien plus grands que l'Assemblée nationale française par exemple.

Selon MM. Steenblock et Baron Crespo, il faut aussi prendre en compte la variable 'partis politiques'. Ceux-ci ont un rôle éminemment important à jouer pour que les parlements nationaux puissent effectivement participer à la gouvernance de la zone euro : il faut une interconnexion accrue entre les partis politiques nationaux et les groupes politiques représentés au Parlement européen. Les partis européens doivent se développer davantage pour peut-être donner naissance à des listes transnationales. Cela doit aussi participer à la création d'un espace public européen. Cela ne peut que renforcer la démocratie européenne. M. Caresche ajoute que des transformations dans ce sens devraient avoir lieu avec les élections européennes de 2014. Pour lui, l'absence d'espace public européen est un frein à une gouvernance démocratique de la zone euro. Dans le même esprit, il faut, selon M. Baron Crespo, revoir le lien entre le citoyen et l'Union européenne, le simplifier : les objectifs de la Stratégie 2020 sont bien plus clairs pour le citoyen, bien plus parlants, que des traités à répétition.

La conclusion de ce débat, à entendre l'ensemble des participants, est que le principal frein à une gouvernance démocratique et parlementaire de la zone euro est le tournant intergouvernemental pris par l'Union européenne depuis plusieurs décennies mais encore plus avec cette crise européenne de la dette. Ainsi le lien entre la politique européenne et la politique nationale doit passer non seulement par la coopération interparlementaire (Parlement européen et parlements nationaux) mais aussi par le biais des gouvernements qui doivent davantage rendre compte de leur action au Conseil de l'Union et au Conseil européen (accroître la transparence apparaît comme un bon début) et sortir de l'hypocrisie qui consiste à voter dans un sens au sein des institutions européennes, puis à incriminer « Bruxelles » une fois de retour sur la scène nationale. A l'avenir, on ne peut pas envisager le maintien d'une union monétaire sans avoir un instrument de gouvernance économique démocratique ; il s'agit aussi de trouver le savant équilibre entre discipline et solidarité. Les parlements nationaux ont un rôle moteur à jouer dans la démocratisation de cette gouvernance et le Parlement européen doit veiller au respect du principe de subsidiarité dans un même objectif.

Table ronde 3 : Les nouveaux mécanismes de gouvernance de l'Eurozone peuvent-ils être démocratiques ?

Yves BERTONCINI, Directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors

Pascal KAUFFMANN, Professeur d'économie, Université Bordeaux IV

Salvatore SERRAVALLE, Analyste à la Commission européenne, DG ECFIN, Unité politiques fiscales et surveillance

Françoise CASTEX, Députée européenne

La troisième table ronde abordait la thématique suivante : Le nouveau traité budgétaire ayant été ratifié, il convient de s'interroger sur le contrôle démocratique des nouveaux mécanismes financiers de l'eurozone. Comment contrôler ce nouvel échelon supranational ayant le pouvoir de faire des choix budgétaires qui sont en principe opérés par les gouvernements et les parlements nationaux ? Deux questions se posent : d'une part, comment organiser le contrôle du nouveau mécanisme au niveau de chaque Etat membre et d'autre part, comment organiser la coordination de ces contrôles au niveau européen ?

Pour comprendre les nouveaux mécanismes de surveillance et de gouvernance mis en place, il convient de revenir aux origines de la crise, ce qu'a fait M. Serravalle au début de son intervention. L'origine de la crise, c'est l'augmentation de l'endettement public et l'échec du volet préventif du Pacte de stabilité et de croissance : la surveillance mutuelle n'a pas fonctionné, la responsabilité collective a failli. C'est d'ailleurs ce qu'ont relevé M. Leygues et M. Petaux durant les débats : « tout le monde savait que la Grèce trichait », d'autres ont rompu le pacte en s'endettant au-delà des 60% du PIB, mais on ne disait rien au sein du Conseil des ministres, malgré les recommandations de la Commission, par peur des effets boomerang. C'est en partie pour cela que l'on attribue aujourd'hui à la Commission des pouvoirs de surveillance des budgets aussi intrusifs, car il n'est pas certain que l'on puisse compter sur les Etats membres pour se surveiller et se dénoncer les uns les autres.

M. Serravalle est ensuite revenu sur les 3 solutions qu'on a apportées suite aux insuffisances du pacte de stabilité et de croissance, en s'intéressant à leur caractère démocratique :

- Le « 6 pack » dont 4 des mesures ont été votées en co-décision, c'est-à-dire en donnant la possibilité au Parlement européen d'exercer pleinement son contrôle démocratique sur les décisions économiques.
- Le TSCG : il y a eu une ratification par les parlements nationaux (ou par référendum) dans les Etats signataires, ce qui garantit un contrôle démocratique.
- Le « 2 pack » : tout en reconnaissant que cela pourrait nuire à la souveraineté démocratique des PN, M. Serravalle pense qu'un rôle prépondérant et intrusif devrait être donné à la Commission européenne pour mener à bien ses missions de surveillance.

Ainsi, selon M. Serravalle, « on assiste à une européanisation de la souveraineté budgétaire en matière communautaire (...) mais on a peut-être oublié les aspects démocratiques sur certains points ».

A cela M. Kauffmann a réagi en soulignant que ce n'est pas parce qu'on a des mécanismes qui ont été conçus démocratiquement - avec une légitimité démocratique de niveau national (ratification du traité par voie parlementaire ou populaire) ou avec une légitimité démocratique au niveau européen (avec la procédure de co-décision) - que ces mécanismes sont démocratiques. Dans leur fonctionnement, il se peut que ces mécanismes de gouvernance échappent totalement au contrôle démocratique continu qui devrait s'exercer. Notamment dans la partie surveillance, on a, selon cet économiste, un véritable problème de démocratie : « Ce sont des Commissaires qui vont dire à des Ministres ce qu'ils doivent faire... : ce n'est plus la démocratie, c'est la technocratie ».

A ce propos, M. Bertoncini ainsi que Mme Castex soulève un problème de sémantique : on a sans doute un décalage entre la perception des citoyens et la réalité des institutions. On parle depuis des décennies d'un déficit démocratique des institutions européennes et de leur fonctionnement, pourtant de grands progrès ont été faits et le Parlement européen joue de plus en plus son rôle. « Il ne faut pas tomber dans l'illusion du despotisme démocratique » selon Mme Castex, et se méfier du double discours que certains responsables politiques nationaux adoptent pour ne pas assumer des décisions prises à Bruxelles. De plus, selon M. Bertoncini, la crise récente a fait émerger un débat parmi les citoyens : le ton est négatif mais le débat est vif et existe sur les scènes politiques nationales. De même, lors des débats avec la salle, M. Bertoncini souligne que l'on a, notamment en France, une peur panique du mot « fédéral », d'un saut fédéral et qualitatif qu'il faudrait faire au sein de la zone euro. Or nous sommes déjà en partie dans un système de type fédéral selon lui, avec le Parlement européen et la Banque centrale européenne. Ce qui implique d'ailleurs le besoin de cohérence : une gouvernance économique coordonnée, pour ne pas dire fédérale, allant de pair avec ce qu'est la BCE.

M. Kauffmann poursuit à ce propos en constatant que le vrai problème de la zone euro, c'est qu'il n'y absolument aucun contrôle démocratique (que ce soit par la voie parlementaire ou exécutive) sur la Banque centrale européenne si ce n'est la venue annuelle du Président de la BCE devant le Parlement européen. Aux Etats-Unis, la Banque Fédérale est contrôlée par le parlement, son mandat peut être modifié. De manière plus générale, le pouvoir économique au niveau européen est confié à des agences administratives indépendantes n'ayant aucune légitimité démocratique.

Ensuite, le modérateur, M. Petaux, se demande si les mécanismes ne sont pas suffisamment démocratiques parce qu'ils ont été conçus dans l'urgence de la crise, en recourant à la méthode intergouvernementale plutôt qu'à la méthode communautaire. A cela, Mme Castex répond que l'urgence ne justifie par la méthode intergouvernementale : cette méthode n'a pas fait ses preuves que ce soit en termes d'efficacité ou de rapidité. La méthode communautaire aurait été aussi appropriée selon elle : « La démocratie n'est pas une perte de temps ».

Selon Mme Castex, on peut décomposer le nouveau traité en trois pans :

- La coopération entre les Etats membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques.
- La stabilité : stabilité des finances publiques, stabilité monétaire avec l'introduction de sanctions automatiques.
- La gouvernance où interviennent seulement, pour le moment, le FMI, la Commission et les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Eurozone. C'est précisément là que le Parlement européen doit intervenir et être renforcé. L'intergouvernementalisme est un danger pour la zone euro.

Enfin, suite à une question dans l'audience, se pose l'enjeu des sanctions : pourquoi des sanctions financières, qui sont généralement pro-cycliques et enfoncent les pays de l'eurozone en difficulté ? A cela Mme Castex répond qu'elle s'oppose au système de sanctions financières car il répondrait à une seule logique, celle de restreindre par la force les déficits et pénaliser

les Etats Membres. « On ne regarde que le côté dépenses des budgets et non pas le côté recettes : il est aberrant qu'on n'ait pas vu qu'il y avait en Grèce un système fiscal invivable et qu'on ait continué à prêter. Quel est le rôle des technocrates de la BCE sur cette question ? ». Selon M. Leygues, les technocrates de la Commission ont donné l'alerte, ont fait des recommandations, mais le système intergouvernemental qui n'a eu de cesse de se renforcer a permis aux Etats membres de fermer les yeux... jusqu'à la crise.

Table ronde n°4 : Comment légitimer le passage à un éventuel fédéralisme budgétaire et monétaire?



Edwin LE HERON, Professeur d'économie politique, Sciences Po Bordeaux.

Pierre BERNARD-REYMOND, Sénateur, membre de la Commission des Affaires européennes, ancien député européen

Axelle LEMAIRE, Députée, membre de la Commission des Affaires européennes

François RIVASSEAU, Chef-adjoint de la Délégation de l'Union européenne à Washington D.C.

Robert ROCHEFORT, Député européen

La solidarité entre les Etats membres de l'Union Européenne a été mise à rude épreuve quand il a été question du départ de la Grèce de la zone euro. Par ailleurs, les négociations de novembre 2012 pour fixer le budget européen 2014-2020 ont échoué, pour être reportées au mois de décembre. Tous les grands Etats contributeurs souhaitent que le budget européen soit revu à la baisse. La crise économique s'accompagne ainsi d'une crise de la construction européenne. Pourtant, l'ensemble des participants à la table ronde s'accordent à penser que le fédéralisme pourrait être une réponse à la crise. Tous les intervenants se montrent favorables à un approfondissement de la construction européenne mais des divergences apparaissent quant aux justifications, aux moyens et aux limites du fédéralisme en Europe.

L'Europe a été particulièrement touchée par la crise. Monsieur Bernard-Reymond évoque trois raisons pour expliquer cette fragilité :

- L'Europe est un "continent en train de se faire".
- L'endettement public considérable des pays européens.
- Enfin, une monnaie doit reposer sur deux piliers : un pilier monétaire et un pilier économique.

Les Européens sont parvenus à réaliser le pilier monétaire malgré l'hostilité des Allemands à abandonner le mark. Le pilier monétaire a donc été accompli moyennant une BCE très semblable à la Bundesbank allemande. Considérant cet achèvement satisfaisant dans un premier temps, le pilier économique a été laissé de côté. L'euro est désormais la deuxième monnaie du monde, les taux d'intérêt sont maîtrisés, l'inflation est maintenue à des niveaux acceptables. Toutefois, avec la crise, la situation a changé et, "au moment où on a eu besoin de ce pilier économique, il était absent". Il faut une gouvernance économique de nature fédérale. M. Rivasseau ajoute que l'Europe a davantage subi la crise car c'est la zone la plus ouverte.

Les participants remarquent par ailleurs que l'absence de gouvernance économique de nature fédérale complique la décision et la ralentit. M. le Héron distingue deux temps : le temps du politique et le temps de l'économique. En Europe, le processus de décision est très long notamment parce que la régulation économique est directement inscrite dans des traités et donc complexe à modifier. Or les crises, essentiellement financières, sont caractérisées par une temporalité très rapide. Ce temps de la crise économique rapide se heurte à des délais de réaction politique plus longs.

Selon Monsieur le Héron, avec la création de la monnaie unique, les Etats membres ont dû se passer de l'amortisseur monétaire face aux crises qui les touchent de façon asymétrique. Ils ont dans un premier temps remplacé cet amortisseur par l'instrument budgétaire. Mais aujourd'hui, avec la règle d'or qui va peser sur les budgets, il faut trouver de nouveaux instruments pour la zone euro. Pour les économistes américains, que ce soit pour Stiglitz (radical) ou pour Solow (conservateur), il faut un amortisseur fédéral. Cela passe avant tout par un budget européen digne de ce nom : le budget fédéral américain représente plus de 15% du PIB. F. Rivasseau reprend cette idée : le principal problème aux yeux de Washington est le manque de fédéralisme en Europe. Pour les Américains, il est nécessaire qu'il y ait certes de la discipline, mais surtout davantage de solidarité.

Les panelistes semblent aussi justifier un pas vers une Europe fédérale pour faire face aux nouveaux enjeux de la mondialisation, qu'ils soient économiques ou sociaux.

Le rejet du fédéralisme s'explique généralement par la volonté des Etats de préserver une certaine souveraineté dans des domaines clés. Il faut construire l'Europe pour faire face aux pays émergents.

D'ailleurs, la plupart des futurs Etats du G8 seront à structure fédérale. Aujourd'hui, les pays du G8 sont les pays capables de défendre le modèle humaniste, le modèle de société que différents pays européens ont essayé de bâtir, même avec différentes sensibilités. "Ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous différencie". Si on veut que notre projet de société ait un sens, il n'y a pas de façon d'y parvenir sans un Etat européen, car "les pays qui composeront le futur G8 ne regardent pas la question du progrès social et humain de la même manière que nous".

Après ces constats et dans un deuxième temps, les participants se sont posé la question suivante : Est-on sur la voie du fédéralisme?

D'après Robert Rochefort, "ce n'est pas parce qu'on a l'euro et la BCE qu'on est dans une Europe fédérale". Toutefois, on peut faire preuve d'optimisme.

Les présidents de la BCE, du Conseil européen, de la Commission et de l'Eurogroupe ont signé le 12 octobre 2012 rapport intermédiaire signé le 12 octobre 2012 intitulé Vers une véritable union économique et monétaire. Pour E. Le Héron, ce rapport se situe dans une logique fédérale. Il apparaît tout d'abord clairement qu'il faut un budget fédéral proposé au niveau des 17, et également une union bancaire à 17 avec un mécanisme de surveillance unique sous le contrôle de la BCE (en plus de la BAEA qui est une agence de contrôle bancaire à Londres). Le budget fédéral aurait un niveau relativement faible mais devrait respecter la règle d'or. On y plaide aussi pour un Trésor européen donnant la capacité de faire face aux chocs asymétriques, utile pour mettre au point des réformes structurelles (pour viser la convergence économique) et pour créer une capacité à emprunter, ce qui serait un premier pas vers un fédéralisme financier. Il devrait s'accompagner d'un fonds d'amortissement de la dette ancienne. L'Europe ne doit pas seulement reposer sur la discipline, on doit doter l'UEM d'une capacité budgétaire.

Selon M. Bernard-Reymond, il faut revoir le système des ressources propres de l'UE si on veut la doter d'un véritable budget : on ne peut pas continuer avec une telle dépendance vis-à-vis des États membres. D'ailleurs comment envisager un budget plus important fondé sur les contributions des États membres si on reste à 27 ? Le Royaume-Uni laissera-t-il faire cela ? Il est normal que chaque État lutte contre son endettement national. Mais au niveau européen, il n'y a aucun endettement, il n'y a de l'endettement qu'au niveau de chaque État membre pris individuellement. On devrait pouvoir faire une relance et dynamiser la croissance. Les gouvernements raisonnent au niveau européen comme ils le font au niveau national. « Cette distorsion de raisonnement est catastrophique ». Il faut des recettes européennes directes (en créant une taxe sur les transactions financières par exemple).

Au-delà d'un budget plus conséquent au niveau européen, il s'agit plus largement d'aller plus loin dans la solidarité entre les États membres. P. Bernard-Reymond préconise la création des euro-bonds (c'est-à-dire la mutualisation des emprunts des États européens). R. Rochefort est aussi favorable à la mutualisation des dettes.

R. Rochefort insiste aussi sur le fait que sans convergence sociale, il sera impossible de créer de la solidarité entre les populations européennes. Aux États-Unis, avec un budget fédéral plus important, les programmes sociaux sont du ressort de l'État fédéral (Medicare et Medicaid sont des programmes fédéraux). Il faut un minimum de programmes sociaux à l'échelle de l'Union. Et cela tout en respectant le principe de subsidiarité. Il ne faut pas forcément des programmes sociaux européens à proprement parler mais davantage de convergence.

Par ailleurs, et comme le souligne Edwin Le Héron, on ne pourra pas avoir plus de solidarité entre les États membres, les fédérer autour d'un projet plus politique, sans sortir d'une domination aussi forte de l'Allemagne. L'inégalité entre les États membres et le changement d'équilibre dans le couple franco-allemand sont un véritable frein. Aujourd'hui, c'est en effet le projet ordo-libéral allemand qui est retenu. "L'ordo-libéralisme est une critique de l'État et une critique de l'ordre spontané du marché". Le principe consiste à tout écrire dans des traités. Le problème est qu'il n'y a aucune flexibilité possible.

E. Le Héron met aussi en évidence un changement dans le couple franco-allemand : selon lui, aujourd'hui la classe politique allemande raisonne en ces termes : "les Allemands ont le meilleur modèle économique, ils paient et donc veulent décider". Il faut trouver de nouvelles marges. La France ne les trouvera pas seule. Le fédéralisme européen ne peut pas se fonder sur l'extension du modèle allemand, de la doctrine ordo-libérale, à l'ensemble des Etats membres.

M. Bernard-Reymond et M. Rochefort soulignent aussi la dimension symbolique à ne pas négliger pour aller vers une Europe fédérale, aussi bien vis-à-vis de l'opinion publique que vis-à-vis du reste du monde. Il leur semble que l'élection d'un Président de l'UE au suffrage universel indirect (par le biais du Parlement européen et des parlements nationaux réunis) puis direct est à prévoir. F. Rivasseau explique, en s'appuyant sur l'exemple des Etats-Unis, qu'il ne faut pas hésiter à aller vers un seul Président. Le reste du monde est sensible à l'idée d'une ligne de commandement simple.

Bien sûr, il s'agit aussi de renforcer la démocratie. Selon A. Lemaire, il est nécessaire de rendre les mécanismes plus démocratiques, c'est-à-dire les rendre plus accessibles aux peuples. Il faudrait aussi donner davantage de rôle aux parlements nationaux, idée également défendue par E. Le Héron. Aujourd'hui, le contrôle démocratique est inexistant dans le MES (qui est un mécanisme purement intergouvernemental, qui fait la part belle aux Etats, à la BCE, à la Commission, au Conseil mais où le Parlement Européen et les parlements nationaux n'interviennent pas), idem pour le TSCG. La Commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale a eu une bonne initiative, celle de demander qu'une conférence interparlementaire soit réunie à des moments cruciaux de discussion sur le budget. Les parlements nationaux peuvent regarder ce que la Commission demande, débattre de ces orientations, discuter avec les ministères concernés avant que cela ne retourne à Bruxelles. L'objectif est donc de mobiliser les parlements nationaux. C'est un point également souligné par F. Rivasseau : "il faut une démocratie plus lisible en associant davantage les parlements nationaux au pouvoir de contrôle du Parlement Européen". L'association plus grande des parlements nationaux participe aussi d'une logique fédérale.

Dans un troisième temps, les participants se sont intéressés plus particulièrement aux obstacles que sont l'hostilité ou le désintérêt de l'opinion publique et d'une large partie de la classe politique française pour les questions européennes, face au projet d'Europe fédérale. Aux yeux d'A. Lemaire, la situation actuelle est dramatique : "on n'a jamais eu autant besoin d'Europe et pourtant les citoyens sont totalement désintéressés de la question". Est-ce que ce sont les citoyens ou les responsables politiques ou les médias ?

L'Europe n'est pas la cause de la crise mais, malheureusement, c'est ce que pense aujourd'hui l'opinion publique. Ceci favorise la montée du populisme et du nationalisme, voire du séparatisme, selon M. Bernard-Reymond. Il y a une disparité grandissante entre "ceux qui font l'Europe et ceux qui la vivent au quotidien et qui subissent la crise" (Axelle Lemaire). L'euroscpticisme se développe, particulièrement au Royaume-Uni où 52% des Britanniques souhaiteraient sortir de l'UE tout en préservant avec elle des liens économiques étroits. Le point positif est que les jeunes générations sont moins euroscptiques (70% des jeunes sont pro-européens). Pour A. Lemaire, la trop grande technicité des mécanismes européens n'aide pas à la compréhension des citoyens des enjeux européens. R. Rochefort renchérit en insistant sur le fait que les discussions sont censées être plus politiques que techniques mais que ce n'est souvent pas le cas. E. Le Héron déplore également cette technicité : on a voulu considérer la monnaie comme quelque chose de technique, alors que c'est aussi politique. La monnaie renvoie à un contrat social, une fiscalité,

une répartition des revenus etc. On l'a confiée à la BCE, ce qui est un véritable contresens. Il s'agit en fait d'un contrat social allemand passé à l'échelle de l'Europe. On est allé trop vite : on n'a pas changé notre vision de la monnaie alors qu'on a désormais tous la même monnaie. Cela explique les divergences entre les États membres. La question monétaire est un véritable enjeu politique. L'adhésion des citoyens européens dépend aussi de la dimension que l'on donne au débat européen : technique, ou politique ?

L'euroscpticisme chez les dirigeants, le manque de volonté politique, est aussi un obstacle à l'Europe fédérale. Mme Lemaire développe l'idée que les effets de la crise sont perceptibles chez les citoyens mais aussi chez les dirigeants. Les élus nationaux et locaux, et les partis politiques ont un rôle capital à jouer. Pour R. Rochefort, ainsi que pour tous les autres intervenants, le prochain scrutin européen va être décisif. Il doit "réunir tous ceux qui vont avoir le courage de dire qu'il faut avancer dans la construction vers le fédéralisme". Des listes doivent se positionner sur la question européenne. Si les pro-européens (les vrais, c'est-à-dire les fédéralistes) font 25%, ce sera un signal politique extrêmement important. F. Rivasseau affirme que la démocratie est une "démarche down-top". Les médiateurs entre les citoyens et les institutions, c'est-à-dire les partis politiques, ont donc un rôle majeur à jouer. Il faut que les partis fassent des efforts programmatiques dans la dimension européenne pour qu'ils aient une chance d'influencer le cours des décisions à Bruxelles. Il ne faut pas que la campagne électorale de 2014 soit captée par les problématiques nationales.

Comme l'a regretté J-C. Leygues dans une interview donnée après une table ronde, "les responsables politiques des partis politiques, des exécutifs dans nos pays, en France particulièrement, et les élus ne font pas leur boulot". Les collectivités doivent aussi s'engager sur la question européenne et se mobiliser pour faire connaître les enjeux aux citoyens, faire connaître les projets financés par le biais des fonds européens. Il faut rendre à César ce qui appartient à César, cela participe aussi de l'adhésion des citoyens à une fédération européenne à venir.

A l'issue de cette dernière table ronde, il semble évident, pour les intervenants, que l'Europe fédérale sera inévitable et doit être conçue comme une solution à la crise. Il faudra du courage politique et retrouver la solidarité entre les États membres pour cela. Une question reste largement ouverte : qui fera partie d'une Europe fédérale ? Faut-il accepter une Europe à la carte ?

INTERVIEWS EUROTEMIS

Rainder STEENBLOCK, ancien Député du Bundestag allemand, membre de la Commission affaires européennes

What do you think of the initiative to organise these conferences?

I'm very grateful to have been invited to this kind of conference because I think that it is very important to have these debates between politicians, people from the administration of Brussels and "normal" people who are engaged in the European policy. Students especially, who have the opportunity to have more debate about the European policy with people who are working on it. Not only with scientists but with a combination of scientists and politicians. It is, from my point of view, very helpful and necessary. Because normally we are in closed boxes. Usually politicians speak to politicians within their political party ; scientists talk with scientists sometimes very far from the reality of politics. I'm very interested in being part of this conference. We started also in Germany but this is very good.

And what do you think of the theme, the general theme, the governance of the Eurozone? Do you think it was an interesting one?

It is a good one yes. Of course we have extra problems. For me it was not possible to focus on the debt crisis issue so, I don't know maybe tomorrow, they'll have the possibility to go deeper on this concrete model (of the governance of the Eurozone). Today we discussed the problems faced by governments, also problems linked with the relation between the European parliament and national parliaments. This is very important for every problem, not only in the debt crisis question, to solve every problem. It is necessary that we change the possibilities of both types of parliament and that we change the cooperation between those parliaments. And it is not only because of the debt crisis or other problems that may come. But it is necessary to change the system of cooperation.

Alberto TOSCANO, Journaliste italien, Président du Club de la Presse Européenne

Que pensez-vous de l'initiative d'avoir organisé cette série de conférences à l'IEP de Bordeaux ?

C'est une excellente initiative, d'ailleurs c'est la deuxième année. Et j'espère que ça va continuer. Il faut débattre sur l'Europe et il faut que les jeunes s'intéressent à ça. Alors, j'imagine que, on peut imaginer quelques sujets d'intérêt supplémentaires pour les étudiants. Par exemple, coupler les colloques à certains cours, comme celui que j'ai donné moi-même (Histoire de la vie politique italienne depuis le Risorgimento, cours d'ouverture au choix pour les IA). On aurait pu trouver une façon pour faire de ce colloque quelque chose comme une leçon supplémentaire. Il faut trouver des solutions quelque part. Mais l'initiative, elle est excellente. Et j'espère que ce sera poursuivi année après année.

Que pensez-vous du thème choisi, la gouvernance de l'Eurozone ?

Le thème est extrêmement actuel. Là aussi, peut-être qu'on aurait pu trouver une façon plus "sexy" de le présenter pour le public. Mais le thème était le thème de l'année, le thème du moment, indiscutablement. Je suis tout à fait d'accord avec ce choix.

Jean-Charles LEYGUES, Président du Conseil d'Administration de Sciences Po Bordeaux

Qu'est-ce que vous pensez de l'initiative d'avoir organisé ces journées de l'Union Européenne à l'IEP de Bordeaux ?

Comme j'en suis l'initiateur, je ne sais pas si c'est une bonne question !

Excusez-moi! Quel est votre objectif dans ce cas ?

L'objectif est clair. Je ne sais pas si on atteint l'objectif. Mais l'objectif est de mélanger des universitaires bien sûr, des praticiens des politiques européennes donc des experts et des décideurs politiques. Toujours sur des sujets d'actualité. Pour quoi faire? Pour, très modestement, apporter progressivement une compétence supplémentaire à Sciences Po Bordeaux et, de façon complètement immodeste, progressivement de faire de cette région un centre de compétence européenne. Mais... It's a big job! Donc, ça c'est l'objectif. Est-ce qu'on y réussit? Je dirais très partiellement. Par exemple, l'année dernière, nous avons un public étudiant beaucoup plus important que cette année. Et deuxièmement, malgré les invitations, les collectivités territoriales ne viennent pas, les représentants économiques ne viennent pas. Il faut trouver quelque chose pour les faire venir.

A quoi pensez-vous que cela est dû ?

Ecoutez, je crois que ça touche la question de fond qui est discutée déjà depuis l'année dernière. C'est le fait que, et Mme Castex dans la discussion l'a évoqué...En termes très brutaux, je pense que les responsables politiques des partis politiques, des exécutifs dans nos pays, en France particulièrement, et les élus ne font pas leur boulot. Je pense qu'ils ne font pas leur boulot. On peut le caricaturer en disant, (je plaisante toujours en disant ça) : "la semaine ils négocient pied à pied à Bruxelles sur des sujets importants, ils prennent des positions, ils font des compromis avec les autres pays et puis ils reviennent le weekend et disent c'est la faute de Bruxelles...". Tant qu'on sera là-dedans, - et on y est toujours, et heureusement la crise commence à faire bouger ça - alors ce sera difficile.

François RIVASSEAU, Chef de la Délégation de l'Union européenne à Washington D.C.

Qu'est-ce que vous pensez de cette initiative d'avoir organisé les journées de l'UE à Sciences Po Bordeaux ?

Je trouve que c'est très bien, d'abord parce que ça montre combien Sciences Po Bordeaux est moderne et en prise avec les problèmes du moment. Bordeaux, vous savez, c'est une ville qui est quand même assez loin des frontières, à l'exception de l'Espagne, et donc elle a besoin de s'ouvrir non seulement vers l'Ouest mais aussi vers l'Europe et donc je pense que c'est particulièrement important. Et puis, aussi, je dirais, il y a des préparations et toute une série d'accords que Sciences Po Bordeaux a passé avec différentes institutions européennes, qui font que Bordeaux tient bien sa place au niveau universitaire européen et donc Bordeaux est fidèle à sa vocation en quelque sorte.

Et que pensez-vous du thème général choisi, la gouvernance et la démocratie dans l'Eurozone ?

Je pense que c'est un thème actuel ! Mais je pense aussi que ça témoigne d'un processus d'appropriation par les étudiants de leur université, de la manière dont ils travaillent et pour moi qui vis aux États-Unis, je trouve ça très sympathique et très positif. Mais

la gouvernance de l'UE dans l'Eurozone, c'est évidemment LE sujet d'actualité. Aujourd'hui on ne parle guère que de ça, donc c'est très bien !

Propos recueillis par Lucie Bachelot